



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2020

### DÉLIBÉRATION N°2020-060

OBJET : Affectation des résultats 2019

En exercice : 23  
Membres  
Présents(s) : 19  
Pouvoir(s) : 4  
Absent(s) : 4

Le douze octobre deux mille vingt à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en la commune de Saint-Georges-sur-Baulche, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

**Les membres présents en séance :**

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Frédéric GRACIA, Philippe THOMAS, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Aurore BAUGÉ, Anne-Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIÈRE

**Le ou les membres absent(s) :**

Isabelle CAMBIER, Nathalie PREUD'HOMME, Nicolas PERROUD, Aurélie HENAULT

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Isabelle CAMBIER à Claire GUEGUIN  
Nathalie PREUD'HOMME à Christiane LEPEIRE  
Nicolas PERROUD à Yannick BARBOTTE  
Aurélie HENAULT à Anne-Sophie DA COSTA

**Secrétaire de séance :**

Claire DEZOUTTER

Vu l'article L2311-5 du code général des collectivités territoriales relatif à l'affectation des résultats,

Vu l'arrêté du 21 décembre 2015 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

CONSIDÉRANT que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver l'affectation des résultats 2019 pour chaque budget communal,

#### **BUDGET ANNEXE « PÔLE ENFANCE JEUNESSE »**

##### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
636 581.97	721 780.96	-	<b>85 198.99</b>

En l'absence de section d'investissement, il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

- Au R002, section de fonctionnement : + 85 198.99 €

#### **BUDGET ANNEXE « VIERGE DE CELLE »**

##### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
1 070 858.24	83 771.00	987 087.24	-

### INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
83 771.00	1 461 689.59	-	<b>1 377 918.59</b>

Il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

- Au D002, dépense de fonctionnement : + 987 087.24 €
- Au R001, recette d'investissement : + 1 377 918.59 €

### BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

En raison du transfert de la compétence « Assainissement » à la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le budget annexe a été clôturé au 31 décembre 2019.

### FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
109 291,20	144 219,13	-	<b>34 927,93</b>

### INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
135 067,09	294 344,88	-	<b>159 277,79</b>

Il est proposé d'affecter ces excédents au budget principal soit

- Au R002 recette de fonctionnement : + 34 927.93 €
- Au R001, recette d'investissement : + 159 277.79 €

### BUDGET PRINCIPAL

### FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
2 334 634.43	2 760 209.02	-	<b>425 574.59</b>

### INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
1 056 663.28	274 781.77	<b>781 881.51</b>	-

Il est proposé d'affecter les résultats, du budget principal ainsi que l'intégration des résultats de clôture du budget annexe « Assainissement » comme suit :

- Au R002, recette de fonctionnement : (+ 425 574.59 €) + (+ 34 927.93 €) = + 460 502.52 €
- Au D001, dépense d'investissement : (- 781 881.51 €) + (+ 159 277.79) = + 622 603.72 €

En application des dispositions de l'article R.2311-12 du CGCT, le résultat de fonctionnement cumulé doit être affecté prioritairement à la couverture du besoin de financement ; il est proposé d'affecter la totalité de l'excédent au compte 1068, afin de couvrir une partie de ce besoin de financement.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces affectations de résultats.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé le registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

Le 12 octobre 2020

Christiane LEPEIRE  
Maire de Saint Georges sur Baulche

